

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Délibération n°2021-100bis en date du 16 Juin 2021
Portant décision modificative à la délibération 2021-079 sur les participations
et subventions à inscrire aux budget primitif 2021
Annule et remplace n°2021-100 Erreur matériel

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune Les Mars, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1^{er} Vice-Président, en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 10/06/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 45	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

Présents : MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CHARLES, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY FAUCHER.

Pouvoirs : MM. BERTHON à LE CORRE, SCARAMUCCIA à JAMME, SIMONET B à SIMONET V, GALINDO à VERDIER, VIRGOULAY à VENTENAT, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, PAYARD J à SIMON,

Excusés : MM. DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, D'HULSTER, BERGER, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET, GLOMOT.

Secrétaire de séance : Jacqueline GRAVIÈRE

Rapporteur : Patrice MORANCAIS, Vice-président

Vu la délibération n°2021-079 du 14/04/2021 portant sur la répartition des participations et subventions à inscrire au budget primitif 2021 ;

Considérant qu'il convient de rajouter dans le tableau en annexe à la présente délibération des participations aux JMF de la Creuse pour les délégations de Chambon et Felletin ;

Considérant que le voyage scolaire prévu par l'école primaire de Mérinchal est annulé, il convient de déduire 778,00 € à la somme initialement prévue de 3 108,00 € et d'inscrire 2330,00 €.

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications sans changer le montant total initialement fixé à 117 689,00 € ;

Le Vice-Président communique les modifications de la liste et les montants correspondants des subventions inscrites au budget primitif 2021.
Le montant total restant inchangé à 117 689,00 €.

Accuse de réception en préfecture
023-200067593-20210616-2021-100bis-DE
Date de télétransmission : 29/06/2021
Date de réception préfecture : 29/06/2021

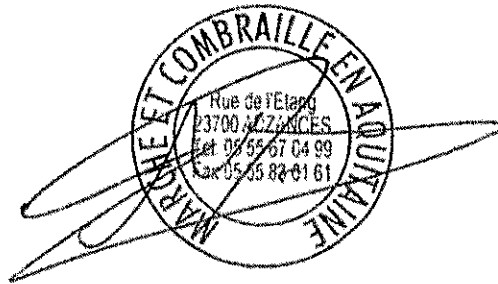
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider les modifications de participations et subventions à inscrire au budget primitif 2021 selon le tableau présenté en pièce jointe ;
- D'autoriser le Président à effectuer toute démarche utile et à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 29 juin 2021
Pour copie conforme, le 29 juin 2021

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Patrice MORANÇAIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHÉ ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS À INSCRIRE AU BUDGET PRIMITIF 2021

ORGANISMES CONCERNÉS	OBJET	Montant de la subvention prévisionnelle 2021
6574	Cerle cycliste de Miansat /Evaux	2 000,00 €
6574	Association Les Galopins en Marche	20 876,00 €
6574	Association AGIR	52 785,00 €
6574	JMIF du Limousin-délégation de Chambon	400,00 €
6574	JMIF du Limousin - délégation de Felletin	378,00 €
6574	JMIF du Limousin - délégation de Chénérailles	883,00 €
Ecoles du territoire de la Communauté de Communes		
OCCE Coop Scolaire Maternelle Auzances	Subventions Noël et sorties pédagogiques	2 622,00 €
OCCE Coop Scolaire Primaire Auzances	Subventions Noël et sorties pédagogiques	3 910,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Bellegarde	Subvention Noël	2 300,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Champagnat	Subvention sortie pédagogique	3 358,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Dontreix	Subvention Noël	920,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Miansat	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 702,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Rougnat	Subventions Noël et sorties pédagogiques	1 518,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Sannat	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 426,00 €
OCCE Coop Scolaire Maternelle Crocq	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 380,00 €
OCCE Coop Scolaire Ecole Elementaire Crocq	Subvention Noël et sortie pédagogique	3 128,00 €
OCCE Coop Scolaire Maternelle Mézinchal	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 513,00 €
OCCE Coop Scolaire Primaire Mézinchal	Subvention Noël et sortie pédagogique	2 330,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec St Silvain Bellegarde	Subvention Noël et sortie pédagogique	690,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Chénérailles	Subvention Noël et sortie pédagogique	5 796,00 €
OCCE Coop Scolaire Ec Lavaveix Les Mines	Subvention Noël et sortie pédagogique	4 048,00 €
OCCE 23 RPI Peyrat La Nonière St Chabrais	Subvention Noël et sortie pédagogique	2 668,00 €
OCCE Coop Scolaire Ecole St Médard	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 058,00 €
TOTAL C/6574		117 689,00 €

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210616-2021-100bis-DE
Date de télétransmission : 29/06/2021
Date de réception préfecture : 29/06/2021